

Effectif au
2019-04-01

Transit 1 pour 1

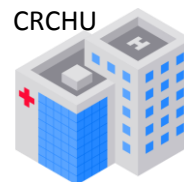
1 Compte CRCHU pour 1 projet UL

Ce changement concerne l'imputation des dépenses en milieu hospitalier vers les projets UL.

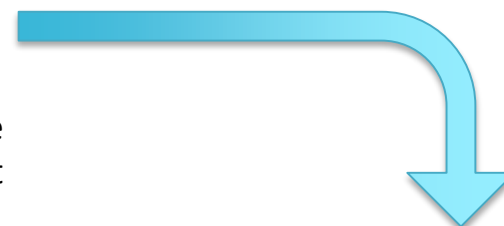
Le nouveau processus



Le chercheur autorise la dépense de son équipe et donne le numéro de compte transit relié au bon projet UL (Ex: perdiems, services de plateforme, fournitures du magasin du CHU,...).



La dépense passe dans le compte transit lié au bon projet UL.



La dépense est refacturée à l'Université Laval, directement dans le bon projet, de façon électronique chaque mois. Aucune validation supplémentaire nécessaire puisque le chercheur a autorisé à l'initiation de la dépense.



Les dépenses sont imputées mensuellement aux bons projets avec des références identiques dans les 2 systèmes financiers.



Les dépenses concernées ?

- Toutes les dépenses engagées au CHU dans le cadre d'un projet dont les fonds sont gérés à l'Université Laval
 - Services de plateformes du CRCHU Animalerie
 - Bombonnes de gaz
 - Glace sèche
 - Fournitures du magasin au CHU
 - Service de graphisme
 - Photocopies et reprographie
 - Salaire de professionnels de recherche...

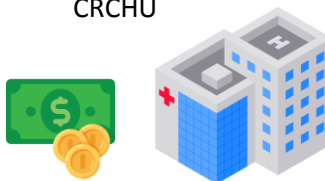
Exemples



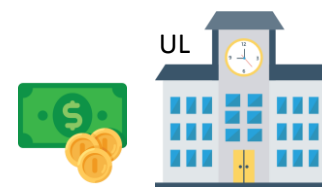
Demande d'un service de protéomique à la plateforme sur le compte 81111 correspondant au IC111111



CRCHU

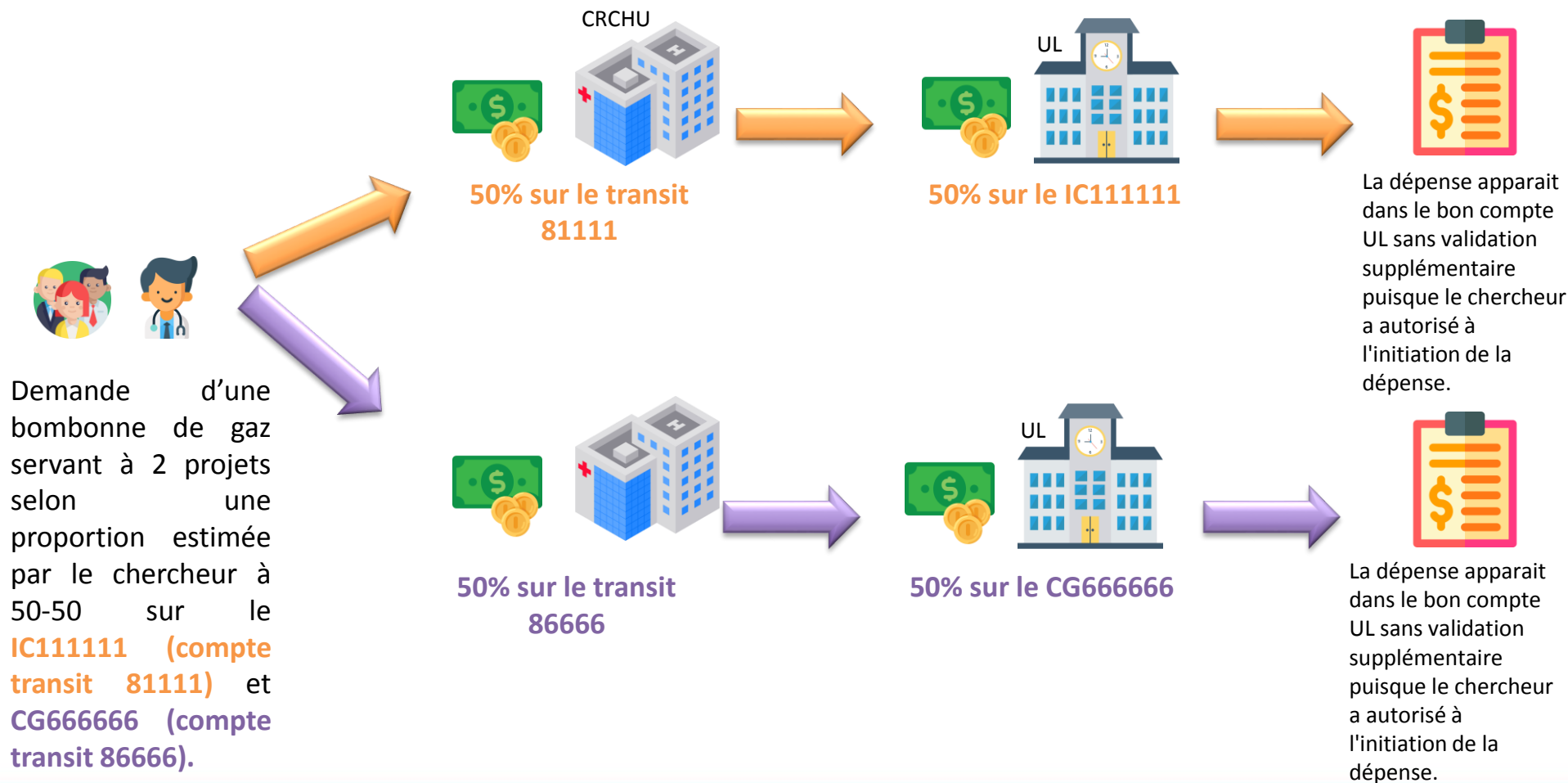


La dépense passe sur le 81111.



La dépense est importée électroniquement en lot mensuellement et sera imputée sur le IC111111.

Exemples



Et les salaires?

- Les employés seront amenés à coder sur leur feuille de temps Logibec leur temps sur les différents budgets selon le temps travaillé ou selon une proportion établie par le chercheur.
- Pour la plupart des équipes, cette pratique est déjà en place.
- Pour les autres, votre gestionnaire/agent de gestion financière vous accompagnera ainsi que votre équipe dans ce changement.

Les avantages?

- Conformité avec les orientations des 3 organismes fédéraux et la conduite responsable en recherche.
- Données financières plus précises et fiables.
- Gain de temps pour tous les intervenants (chercheurs, gestionnaires, PR, Gestion de projet CHU, Facultés, Service des finances UL).
- Harmonisation des pratiques au CRCHU.

Les prochaines étapes?

- Fin mars 2019:
 - Réception d'une matrice présentant la correspondance Compte transit – Projet UL
 - Les employés qui devront coder se feront remettre des instructions par les gestionnaires/ agents de gestion financière.
 - Ceux-ci verront également aux transferts des dépenses internes vers les nouveaux comptes transit si nécessaire.
- 01 avril 2019:
 - Imputation des dépenses à partir des comptes CHU fournis la dernière semaine de mars 2019.
- Chaque mois:
 - Facturation électronique des comptes CHU vers les projets UL correspondants.
- Au courant de l'année:
 - Rencontres avec votre gestionnaire/agent de gestion financière pour analyser votre situation, réviser les réserves, demander des marges de crédit à l'UL si nécessaire.

Merci pour votre attention

Pour plus d'informations sur ce changement et sa raison d'être:

- <http://www.crchudequebec.ulaval.ca/extranet/dr/administration/chantiers-damelioration-en-cours/projet-un-transit-chu-pour-un-projet-ul/#>

En cas de questions:

- Communiquez avec votre gestionnaire / agent de gestion financière.